



Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
hceres-02027310

HAL Id: hceres-02027310

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027310>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE
N° demande : S3100017221
Domaine : DROIT, SCIENCES POLITIQUE ET SOCIALES
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La licence « Droit » constitue une formation très riche même si la diversité en termes de parcours nuit à sa lisibilité surtout au regard des autres formations licences bi-disciplinaires. Dans le cursus « Droit », L1 et L2 représentent un tronc commun avec choix entre deux dominantes Droit ou Science politique. Dans le cadre du L3, existent quatre parcours (« Indifférencié », « Droit public », « Droit privé », « Droit international et européen »). Mais existent aussi trois cursus bi-disciplinaires qui prennent de manière confuse le terme de parcours : « Droit / Géographie », « Droit / Philosophie », « Droit / Science politique ». Ces licences doubles, à la différence des cursus « Droit-Histoire de l'art », « Droit-Economie » et « Droit-Gestion », déjà habilités à Paris 1, et qui bénéficient d'une habilitation spécifique, sont présentés dans le cadre de la licence de « Droit » et évoqués par ailleurs dans les dossiers respectifs de la licence de « Géographie », de « Philosophie » et de « Science politique ». Les programmes proposés, pour ces licences doubles, comprennent les matières fondamentales de chacune des deux disciplines. Ces cursus conduisent à la délivrance de deux licences, et donc permettent l'accès à des M1 de deux domaines distincts. Cette formation est complétée par un magistère de droit des activités économiques formant d'excellents juristes en droit privé et public des affaires. Cette formation présente des atouts forts en termes de transversalité et de réorientation dans différents domaines. Sur le plan de l'accompagnement, l'ensemble des formations présente un grand nombre d'initiatives assez innovantes. De même, sont développées de nombreuses compétences transversales comme en langues vivantes et en informatique. Malgré l'optique professionnalisante de certains parcours, il apparaît un manque certain d'UE de professionnalisation.

Les points les plus forts :

1-	la transversalité des formations sous forme de parcours ou de majeure-mineure ou encore de bi-licence est riche en termes de connaissances diversifiées et permet une forte réorientation.
2-	La formation de la licence dans tous ces aspects présente un effort soutenu en matière d'accompagnement, soit par des UE de méthodologie, soit par la création d'une année de remise à niveau « Droit » et en matière d'équipe pédagogique avec des fonctions spécifiques bien définies.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Un manque de lisibilité de la formation présentant plusieurs cursus, plusieurs parcours, à côté de bi-licences, ce qui peut rendre difficile le choix de l'étudiant.
2-	Un manque en matière de professionnalisation pourrait poser des problèmes au moment où l'insertion professionnelle devient une des missions universitaires primordiales.
3-	Un déficit en termes de pilotage touchant à la connaissance de la population étudiante quant à son origine et à son insertion professionnelle.

Recommandations :

L'offre de formation licence à dominante Droit, formation très riche en termes d'enseignement, de connaissances transversales et de réorientations, nécessiterait une amélioration forte de sa lisibilité. Le cumul des bi-licences, des dominantes, des cursus et des parcours entraîne une complexification du choix de l'étudiant.

Il conviendrait de développer de manière plus prégnante des UE de professionnalisation (stages, ...).

Si des innovations ont été réalisées en matière d'accompagnement, un effort plus soutenu sur le pilotage devrait permettre de renforcer la connaissance de la population étudiante indispensable à l'adaptation des offres de formation.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B